

# LES SITES MAINET.BUSINESS - MAINETBUSINESS.COM - MAINETFRANCE.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent des opérations de trading à l'aide d'un robot et de l'achat de licence fort onéreuses. Aucun des deux n'a d'agrément et ont été placé sur les listes noires de l'AMF et de l'ACPR depuis le 07/07/2023.

## Les sites internet

### Le site mainetfrance.com

Il a été créé le 28/11/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mainetfrance.com>

### Le site mainetbusiness.com

Il a été créé le 17/02/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mainetbusiness.com>

## Le site mainet.business

Il a été créé le 26/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mainet.business>

## Nos recherches

Seul le site mainet.business est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Vous trouverez avec le lien ci-dessous une enquête particulièrement fouillée faite par le site medium.com qui explique la situation :

<https://medium.com/@NewsElite1/mainet-versenetwork-la-verite-by-news-elite-20d2b2d52d2b>

## Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading avec un robot. Ce n'est pas le premier que nous trouvons. Il est aussi proposé de participer à un système de vente multi niveau avec parrainage ! Nous avons mis des informations dans la partie juridique de cet article. NE FAITES PAS !!!

Nous publions la plaquette de présentation :

[La-plaquette-du-site-mainetfrance.com.pdf](#)

Le lien ci-dessous permet de voir quels pays sont concernés par l'activité de ces sites :

<https://www.similarweb.com/website/mainet.business/#traffic>

## Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte belge ayant l'IBAN BE63 9673 1234 4208

Il est fourni une facture pour justifier les règlements. L'objet social de l'entreprise ne permet pas cette activité de "coaching" comme mentionné sur les documents en notre possession. La vente porte en réalité sur des licences...

Le montage est un peu inhabituel mais rien ne permet de mettre en cause cette entreprise. Son nom n'est pas donc pas cité DANS L'IMMÉDIAT sauf si nous avons de nouveaux éléments la mettant en cause.

Il est à noter que le site évoque le parrainage d'autres personnes... Il s'agit d'une vente multi niveau !

C'est à fuir !!! L'article consultable avec le lien ci-dessous publié par le site investx.fr explique le miracle du rendement proposé :

<https://investx.fr/investir-cryptomonnaie/mainet/>

Pour rappel, la vente multi niveau est très strictement encadrée. Vous risquez de graves ennuis en y participant sans compter que les personnes qui seront victimes ne vous le pardonneront pas...

Concernant ces sites, les revendeurs de licences exercent une activité réglementée de façon très stricte par le Code Monétaire et Financier. Ne pas disposer des agréments expose à des poursuites pénales sans préjuger d'indemniser les victimes...

### Les informations juridiques

Le site investirrobottrading.fr publie un article sur mainet que vous pouvez consulter ci-dessous :

[La-page-du-site-investirrobottrading.fr.pdf](#)

Un des documents mis en ligne indique que les sites appartiennent à la société MAINET ROBOTICS LLC créée le 12/10/2022 sous le numéro 2628 LLC 2022 dans les îles de Saint Vincent et Grenadines. **Nous ignorons qui exploitait le site mainet.business de mai à octobre 2022.**

Nous publions les conditions générales du site mainet.business qui évoquent la loi de Saint Vincent et Grenadines :

[Les-conditions-generales-du-site-mainet.business.pdf](#)

Nous avons de très nombreux sites frauduleux qui se déclarent basés dans ces îles qui sont des paradis fiscaux. Un grand nombre appartient à un réseau identifié.

### Conclusion

#### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à**

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

